

Le Latin : un bien commun *Pour un latin obligatoire à l'école*

3 juin 2024, Salle Clemenceau, 9h-18h

L'ALLE, Association « le Latin dans les Littératures européennes », organise un colloque au Sénat sur un sujet que nous voulons au cœur de l'enseignement secondaire français : l'étude obligatoire de la langue latine et de sa littérature en lien avec l'étude des Lettres françaises. Résolument à rebours de l'effacement scandaleusement (ou étourdissement ?) banalisé du latin obligatoire, ce colloque entend ouvrir les perspectives d'un programme d'études ambitieux et novateur pour l'école. Car, de l'effondrement actuel de la maîtrise du français dans le système scolaire, le latin peut être la clé et la solution : un latin désencombré de ce qui a largement contribué à en affaiblir ou obscurcir la vitalité.

Intégré au tronc commun des disciplines, ce dispositif pédagogique – qui implique en amont une refonte doctrinale, audacieuse et ambitieuse de la formation des maîtres – offre trois avantages fondamentaux, bénéfiques pour l'ensemble des matières étudiées :

– Une compétence linguistique indispensable pour la maîtrise du français et des langues modernes, langues que l'on ne saurait mettre en concurrence avec le latin, bien au contraire, pour peu qu'on envisage cet enseignement rénové dans un cadre européen intelligemment compris ;

– L'ouverture vers le monde romain et méditerranéen ancien, étape antique de l'histoire universelle ;

– La rencontre avec de grands classiques, littéraires, philosophiques et scientifiques.

Loin de les réserver ces précieux atouts à une minorité d'optionnaires, il s'agit de les mettre à la disposition de tous les élèves, au collège et au lycée, car il sera ensuite bien trop tard pour rattraper de telles lacunes au cours de leur formation.

C'est là un enjeu pédagogique qui engage l'avenir de l'école, le statut même du savoir au sein de l'école. Il est dès lors important que la représentation nationale examine à nouveaux frais les raisons qui ont prétendu (au nom de la démocratie !) justifier la suppression du latin du tronc commun des disciplines apprises au collège et au lycée, et qu'elle les remette en question, afin d'apprécier en vérité le mal-fondé de ce choix du passé.

Il ne s'agira pas, pour nos intervenants, de se pencher avec nostalgie sur l'école latine d'autrefois, mais de faire comprendre, d'illustrer la place incontournable d'un latin enfin rendu obligatoire ; ce latin est aussi parfaitement à l'aise dans la modernité que l'indispensable outil numérique, et d'ailleurs il a su en faire, et très tôt, un usage remarquablement efficace. C'est un bien commun que nous avons donc le devoir de défendre aujourd'hui comme un outil scientifique et politique au service d'une école républicaine.

PROGRAMME

<i>Matin</i>		<i>Après-midi</i>	
09,00 – 09,30.	<i>Accueil du public</i>	13,00 – 14,30.	<i>Pause-déjeuner</i>
09,30 – 09,40.	Laure Darcos	14,30 – 15,00.	<i>Accueil du public</i>
09,40 – 09,50.	Luigi-Alberto Sanchi	15,00 – 15,30.	Marie-Ange Julia
09,50 – 10,20.	Cécilia Suzzoni	15,30 – 16,00.	Olivier Rey
10,20 – 10,50.	Patrice Soler	16,00 – 16,30.	Yves Hersant
10,50 – 11,20.	<i>Pause</i>	16,30 – 17,00.	<i>Pause</i>
11,20 – 11,50.	Xavier Darcos	17,00 – 17,30.	Jean-Louis Poirier
11,50 – 12,20.	Pierre Bergounioux	17,30 – 18,00.	Marie-Françoise Bechtel
12,20 – 12,50.	Donatien Grau		

Voir au verso les libellés des communications

Occupant deux demi-journées, le colloque comprendra deux volets : « Le latin obligatoire : pourquoi ? » et « Le latin obligatoire : comment ? »

LE PREMIER VOLET, « Pourquoi ? » sera centré sur les argumentations à mobiliser pour répondre aux sophismes des détracteurs du latin à l'école. On rappellera son statut linguistique, au fondement – complexe et en devenir – de la langue française ; on s'interrogera sur le rôle des institutions dans la marginalisation de la place du latin dans l'étude des Lettres, sans passer sous silence la dérive démagogique qu'elle sous-tend ; il sera dit comment et combien le latin et sa double littérature – celles antique des Romains et celle, médiévale et moderne, des Européens – reste le socle incontournable de la culture contemporaine, que ce soit en littérature française ou dans les autres littératures modernes, en philosophie comme dans l'ensemble des savoirs.

LE SECOND VOLET, « Comment ? », montrera plus concrètement en quoi le latin est une réponse à la crise de la langue française à l'école, une ressource à mobiliser, une solution aussi évidente que méconnue. Les intervenants souligneront, d'une part, l'opportunité intellectuelle de passer par l'étude de la langue latine et celle de sa littérature tout au long d'une scolarité digne de ce nom ; ils marqueront, d'autre part, la nécessité de rendre les méthodes d'enseignement plus efficaces, plus ambitieuses, pour les mettre au service d'un savoir riche, critique et véritablement émancipateur.

Mot d'accueil de M^{me} la Sénatrice Laure DARCOS, vice-présidente de la Commission Culture

Ouverture par Luigi-Alberto SANCHI, chercheur Cnrs, président de l'ALLE

Le latin obligatoire : pourquoi ?

Le français, ce latin des Modernes – Cécilia SUZZONI, Professeur honoraire de Chaire supérieure, fondatrice de l'ALLE

« Tous vos gens à latin » (Les Femmes savantes, II, 7). La fabrique des « classiques » par l'institution – Patrice SOLER, IGEN honoraire de Lettres, vice-président de l'ALLE

Le latin, pour conjurer l'énigme du monde – Xavier DARCOS, Chancelier de l'Institut de France

De te fabula narratur ! – Pierre BERGOUNIOUX, écrivain, ancien professeur de Lettres

Quel latin obligatoire ? Voix romaines et paroles subalternes – Donatien GRAU, historien et philologue, conseiller de la Présidence du musée du Louvre pour les programmes contemporains

Le latin obligatoire : comment ?

Le passé nécessaire au présent, à la source de notre langue – Marie-Ange JULIA, linguiste, professeur de Lettres

Le latin pour les sciences – Olivier REY, mathématicien et philosophe, membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (CNRS/Univ. Paris 1)

Le latin, langue renaissante – Yves HERSANT, historien spécialiste de la Renaissance européenne, professeur à l'EHESS

Abolition d'un privilège : l'enseignement du latin – Jean-Louis POIRIER, doyen honoraire du groupe de philosophie de l'Inspection générale

Conclusions : le latin, fortifiant de la langue française

Marie-Françoise BECHTEL, présidente de la Fondation Res Publica

Inscription : Écrire à contacter.alle@gmail.com en précisant nom, prénom, date et lieu de naissance, ainsi que le créneau choisi (matin et après-midi, ou seulement une demi-journée).

L'entrée au Palais du Luxembourg se fait au 15 rue de Vaugirard avec un contrôle d'identité à 9h et à 14h30.